

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE



UNION - DISCIPLINE - TRAVAIL

Mars
2014

MINISTERE AUPRES DU PREMIER MINISTRE,
CHARGE DU BUDGET

MINISTERE AUPRES DU PREMIER MINISTRE,
CHARGE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

EXECUTION DU BUDGET

.....

COMMUNICATION EN CONSEIL DES MINISTRES RELATIVE A L'EXECUTION DU BUDGET A FIN MARS 2014

SOMMAIRE

INTRODUCTION	3
I- REALISATION DES RESSOURCES	4
1.1. Ressources budgétaires	5
1.1.1. Ressources intérieures	5
1.1.2. Ressources extérieures	7
1.2. Ressources de trésorerie	7
II- EXECUTION DES DEPENSES	8
2.1 Analyse de l'exécution des dépenses par type	8
2.1.1 Dépenses budgétaires	9
2.1.2 Dépenses de trésorerie	12
2.2 Analyse des dépenses d'investissement au regard de la capacité d'absorption des services	13
3.1 Analyse des dépenses par grandes fonctions	15
3.2 Analyse des dépenses pro pauvres	18
III- ANALYSE DES PAIEMENTS EFFECTUES	21
3.1 Au titre de la dette publique	21
3.2 Au titre des dépenses de personnel	21
3.3 Au titre des transferts et subventions de l'Etat	21
3.4 Au titre des autres charges de fonctionnement	22
3.5 Au titre des dépenses d'investissement	22
IV- REALISATION DES REPERES QUANTITATIFS DU PROGRAMME ECONOMIQUE ET FINANCIER	23
4.1 Plafond sur les dépenses par procédures d'avances	23
4.2 Plancher sur les dépenses pro-pauvres	23
CONCLUSION	24

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Situation de réalisation des ressources de l'Etat à fin mars 2014.....	4
Tableau 2 : Situation des dépenses par type.....	8
Tableau 3 : Situation d'exécution des dépenses d'investissement (hors dépenses post crise) par Ministère et Institutions à fin mars 2014	13
Tableau 3b : Tableau de révision des capacités d'absorption de certains ministères	14
Tableau 4 : Etat d'exécution des dépenses par grandes fonctions à fin mars 2014.....	15
Tableau 5 : Etat d'exécution des dépenses pro-pauvres à fin mars 2014	18
Tableau 6 : Etat des paiements effectués par les comptables par natures de dépenses fin mars 2014	21
Tableau 7 : Evolution des repères quantitatifs budgétaires du Programme Economique et Financier appuyé par la Facilité Elargie de Crédit (FEC) à fin mars 2014.....	23

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 1 : Etat de mobilisation des ressources à fin mars 2014	5
Graphique 2 : Etat d'exécution des dépenses à fin mars 2014	9
Graphique 3 : Répartition des dépenses par grandes fonctions à fin mars 2014	16
Graphique 4 : Répartition des dépenses d'investissement par grandes fonctions à fin mars 2014	17

LISTES DES ANNEXES

Annexe 1 : Cadrage de l'exécution budgétaire	25
Annexe 2 : Evolution des recettes fiscales budgétaires	26
Annexe 3 : Situation des dépenses par secteurs et par fonctions	27
Annexe 4 : Etat détaillé des dépenses par secteurs et par fonctions.....	28
Annexe 5 : Situation des dépenses par Ministères et Institutions.....	30
Annexe 6 : Situation d'exécution des dépenses sociales	32
Annexe 7 : Situation d'exécution des dépenses pro pauvres	33
Annexe 8 : Gestion des délais de traitement des dossiers dans le SIGFiP.	34
Annexe 9 : Situation d'exécution des dépenses d'investissement par Ministères et projets.....	35



INTRODUCTION

L'exécution du budget 2014 au premier trimestre, a bénéficié d'un environnement favorable soutenu par la dynamique de la décrispation sociale et de l'assainissement de l'économie, engagée par le Gouvernement depuis la sortie de crise.

En effet, l'élargissement du dialogue permanent entre le Gouvernement et l'Opposition a contribué à la mutualisation des efforts pour la consolidation de la cohésion sociale.

Au plan économique, les résultats satisfaisants de la cinquième revue du Programme Economique et Financier en cours, dénotent de la bonne orientation de la politique économique du Gouvernement. En effet, les efforts de relance des investissements publics matérialisés par la part substantielle du budget qui y est consacrée (en moyenne 30% depuis 2012) et les nombreuses actions de promotion de l'investissement privé entreprises dont l'organisation du 29 janvier au 1^{er} février 2014 du Forum Investir en Côte d'Ivoire (ICI) qui a réuni plus de 3 000 participants issus de 132 pays, sont autant d'éléments témoignant de la ferme volonté du Gouvernement de réaliser ses objectifs de développement social et économique et à terme, de se hisser au rang des pays émergents. Au plan budgétaire, la réalisation des objectifs de mobilisation des ressources et la rationalisation des dépenses à travers l'exécution maîtrisée des charges de fonctionnement sans pour autant compromettre la réalisation des objectifs de dépenses pro pauvres et des dépenses d'investissement, annoncent de bonnes perspectives pour l'atteinte des objectifs annuels.

L'objet de cette Communication en Conseil des Ministres est de présenter l'exécution du budget à fin mars 2014, à travers l'analyse de la mobilisation des ressources et de l'exécution des dépenses. Elle fait également le point de la mise en œuvre des engagements budgétaires du Programme Economique et Financier en cours.



I- REALISATION DES RESSOURCES

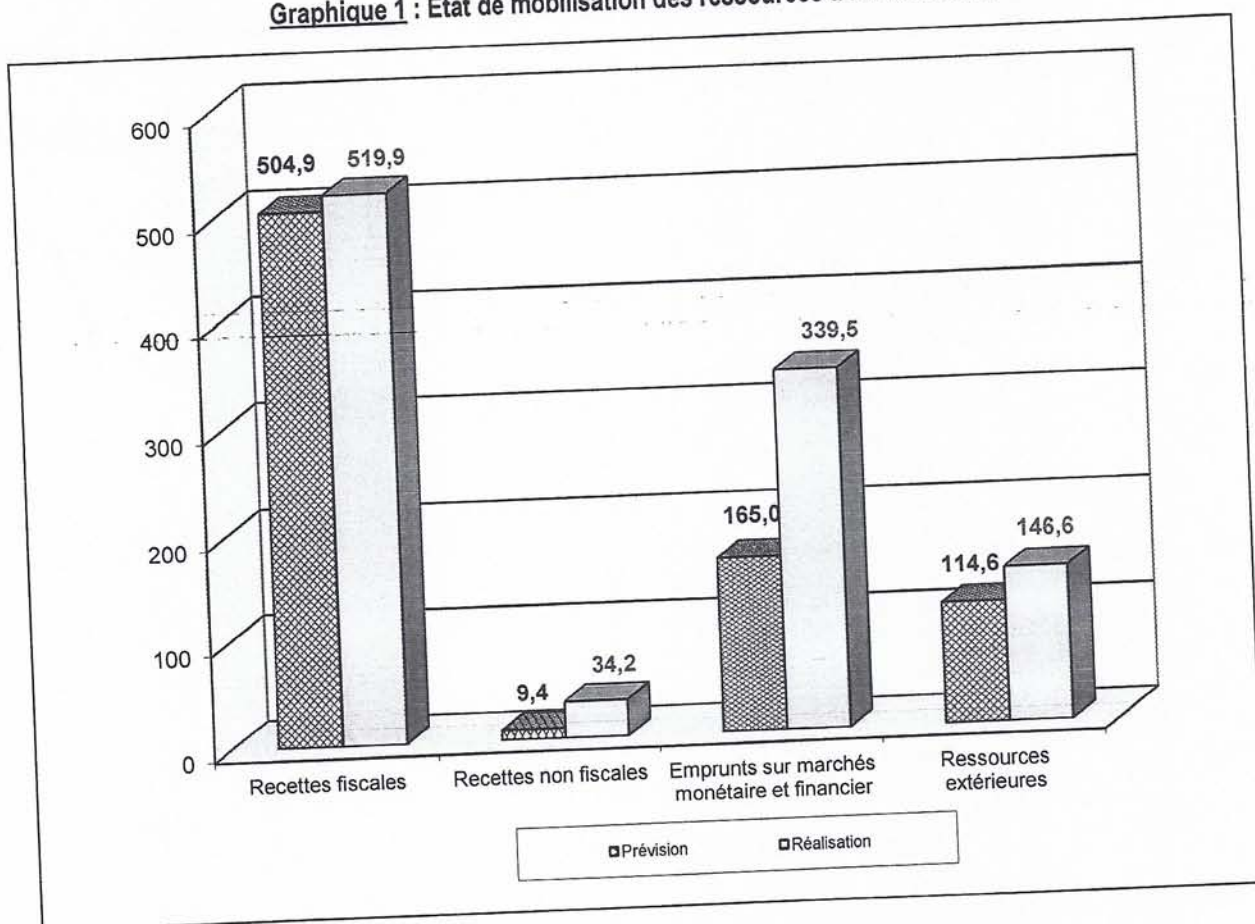
Les ressources mobilisées se chiffrent globalement à 1 054 milliards comprenant 1 040,3 milliards de ressources budgétaires et 13,8 milliards de ressources de trésorerie.

Tableau 1 : Situation de réalisation des ressources de l'Etat à fin mars 2014

(en milliards de francs CFA)	Réalisation fin 2013	Fin mars 2014		
		Objectif	Réalisation	Taux réalisation
Ressources budgétaires	3 814,9	793,8	1 040,3	131,0%
Ressources intérieures	3 259,8	679,3	893,6	131,6%
Recettes fiscales	2 261,0	504,9	519,9	103,0%
Recettes non fiscales	135,6	9,4	34,2	364,2%
Emissions titres publics	863,3	165,0	339,5	205,8%
Ressources extérieures	555,0	114,6	146,6	128,0%
Appuis budgétaires	232,0	0,0	9,7	
dont FMI	72,4	0,0	0,0	
Banque Mondiale	24,5	0,0	0,0	
AFD	98,4	0,0	0,0	
BAD	0,0	0,0	9,7	
Union Européenne	36,7	0,0	0,0	
Financement extérieur	323,0	114,6	136,9	119,5%
Dons	96,2	44,3	54,4	122,9%
Emprunts	219,9	61,3	73,5	120,0%
Dons-programme	6,8	9,0	9,0	100,0%
Opérations de trésorerie	105,4	15,4	13,8	89,4%
Recettes affectées au remboursement de crédits de TVA	43,2	10,8	10,8	100,0%
TVA secteur électricité	12,2	4,6	3,0	64,8%
Prêt Congo	50,0			
Total Ressources	3 920,2	809,2	1 054,0	130,3%

Source : DGBF-DGTC-P-DGE

Graphique 1 : Etat de mobilisation des ressources à fin mars 2014



Source : DGBF-DGTC-P-DGE

1.1. Ressources budgétaires

Les réalisations des ressources budgétaires se sont établies à 1 040,3 milliards pour des prévisions de 793,8 milliards, soit 246,4 milliards de plus-values imputables aussi bien à la performance dans le recouvrement des ressources intérieures qu'à la bonne mobilisation des ressources extérieures.

Ces réalisations sont constituées à 85,9% de ressources intérieures et à 14,1% de ressources extérieures.

1.1.1. Ressources intérieures

Les ressources intérieures, mobilisées à hauteur de 893,6 milliards contre un objectif de 679,3 milliards, comprennent les recettes fiscales et non fiscales ainsi que les emprunts sur les marchés monétaire et financier.

➤ Les recettes fiscales

Les recettes fiscales, qui constituent la part substantielle des ressources intérieures, ont été recouvrées à hauteur de 519,9 milliards contre un objectif de 504,9 milliards, dégageant une plus-value de 15 milliards. Ce résultat est principalement lié au bon niveau de recouvrement de certains impôts et taxes tels que, l'impôt BIC hors pétrole, les taxes à l'exportation, la taxe sur la valeur ajoutée et la taxe sur les produits pétroliers.

En effet, l'**impôt BIC hors pétrole**, prévu à 6,2 milliards, a été recouvré à hauteur de 19,5 milliards, enregistrant un surplus de 13,3 milliards. Ce montant représente le paiement anticipé de cet impôt par certaines entreprises notamment celles du secteur des télécommunications et du secteur minier qui ont une situation de trésorerie confortable.

Les **droits et taxes à l'exportation (DUS)** se sont établis à 103 milliards avec un surplus de 13,1 milliards en liaison avec les volumes exportés et la taxation du cacao fève, plus élevés que prévus. En effet, les exportations de cacao fève se sont établies à 442 892 tonnes contre 290 862 tonnes prévus, soit un excédent de 152 milles tonnes. Concernant la taxation, le prix CAF s'est établi à 1 238 francs/kg contre 1 225,3 francs/kg prévu, soit un DUS moyen de 181 francs/kg contre 178,9 prévus.

La collecte de la **Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA)** s'est soldée par le recouvrement de 59,5 milliards contre 54,7 milliards prévus. Les plus-values de 4,8 milliards qui en résultent sont dues à la bonne tenue de l'activité économique notamment dans les secteurs des télécommunications, des industries des oléagineux et des industries sucrières. En outre, le renforcement des actions de contrôle a contribué à ce résultat.

Quant aux **taxes à l'importation sur les produits pétroliers**, elles se sont chiffrées à 38 milliards contre un objectif de 35,2 milliards, soit des plus-values de 2,8 milliards. Cet excédent s'explique principalement par une hausse, par rapport aux prévisions, de la taxation du gasoil et du super carburant malgré le niveau de consommation plus faible que prévu du super carburant.

Toutefois, ces bons résultats ont été atténués par la contreperformance enregistrée au niveau des **taxes sur les marchandises générales**. En effet, les droits à l'importation sur les marchandises générales ont enregistré des moins-values de 14 milliards en liaison avec le niveau des mises à la consommation en droit commun plus faible que celui projeté pour le mois de mars. Cette contreperformance porte notamment sur l'importation du poisson, des boissons, des appareils de téléphonies mobiles, des machines mécaniques et électriques ainsi que du clinker.

➤ **Les recettes non fiscales**

Le recouvrement des recettes non fiscales s'est situé à 34,2 milliards, en excédent de 24,8 milliards par rapport aux prévisions. Ce surplus s'explique principalement par les revenus du domaine mais aussi par les produits de cession des actions de l'Etat dans la société de mines d'or d'Ity, programmée pour le dernier trimestre 2014.

Ce niveau de recouvrement comprend notamment :

- les revenus du domaine : 21,9 milliards contre 4,1 milliards prévus ;
- les produits de la privatisation et vente d'actifs : 6,5 milliards non initialement prévus ;
- les recettes de services : 4,2 milliards contre 3,5 milliards prévus.

➤ **Les émissions de titres d'Etat**

La mobilisation des emprunts sur les marchés monétaire et financier s'est chiffrée à 339,5 milliards contre 165 milliards prévus en raison de la révision du plan d'émission pour faire face aux charges de l'Etat. Cette mobilisation comprend 271 milliards d'obligations du trésor et 68,5 milliards de bons du Trésor.



1.1.2. Ressources extérieures

Les ressources extérieures ont été mobilisées à hauteur de 146,6 milliards pour un objectif de 114,6 milliards, soit un taux de mobilisation de 128%. Ces ressources comprennent les appuis budgétaires (9,7 milliards), les tirages sur les emprunts projets (73,5 milliards), les dons projets (54,4 milliards) et les dons-programme (9 milliards).

Les tirages sur **emprunts-projets** se sont établis à 73,5 milliards contre 61,3 milliards initialement prévus. Ces tirages proviennent notamment :

- du Gouvernement Chinois : 50,8 milliards principalement pour l'aménagement du barrage hydro-électrique de Soubré (49,6 milliards) ;
- de la BOAD : 12 milliards ayant financé essentiellement les activités du programme de renforcement du secteur de l'électricité en Côte d'Ivoire (10 milliards) et du projet d'aménagement hydro-agricole de Sangopari (1,3 milliards) ;
- la Banque Islamique de Développement : 6,4 milliards dans le cadre de la modernisation et de l'extension de l'aérogare-fret de l'aéroport d'Abidjan.

Quant aux **dons-projets**, ils ont été mobilisés à hauteur de 54,4 milliards contre 44,3 milliards prévus. Ces tirages proviennent principalement des bailleurs suivants :

- la Banque Mondiale : 43,4 milliards qui ont financé entre autres les activités du projet de renaissance des infrastructures en Côte d'Ivoire (25 milliards), du projet d'urgence de réhabilitation du secteur de l'électricité (7 milliards), du projet d'urgence d'appui à l'éducation de base (5 milliards) ainsi que du projet de création d'emploi jeunes et de développement des compétences (5 milliards) ;
- la Banque Africaine de Développement : 4,1 milliards dont 2,7 milliards au titre de l'appui aux infrastructures agricoles de l'Indénié-Duablin et 1,4 milliards pour le projet de gestion intégrée du bassin versant du Gourou ;
- L'Union Européenne : 3,1 milliards pour l'appui à la réforme et la modernisation du système judiciaire et pénitentiaire.

Par ailleurs, les **appuis budgétaires**, non initialement prévus au premier trimestre 2014, se sont chiffrés à 9,7 milliards provenant de la Banque Africaine de Développement (BAD). En effet, ce montant attendu à fin décembre 2013, a finalement été recouvré en janvier 2014.

En outre, les ressources extérieures intègrent les dons mobilisés dans le cadre du **Programme d'Assistance Post-Crise** pour 9 milliards, comme prévus.

1.2. Ressources de trésorerie

En marge des ressources budgétaires, des recettes de trésorerie ont été également mobilisées à hauteur de 13,8 milliards concernant :

- ✓ les ressources affectées au remboursement de crédits de TVA (10,8 milliards) ;
- ✓ les recettes de TVA à reverser au secteur électricité (3 milliards).

II- EXECUTION DES DEPENSES

2.1 Analyse de l'exécution des dépenses par type

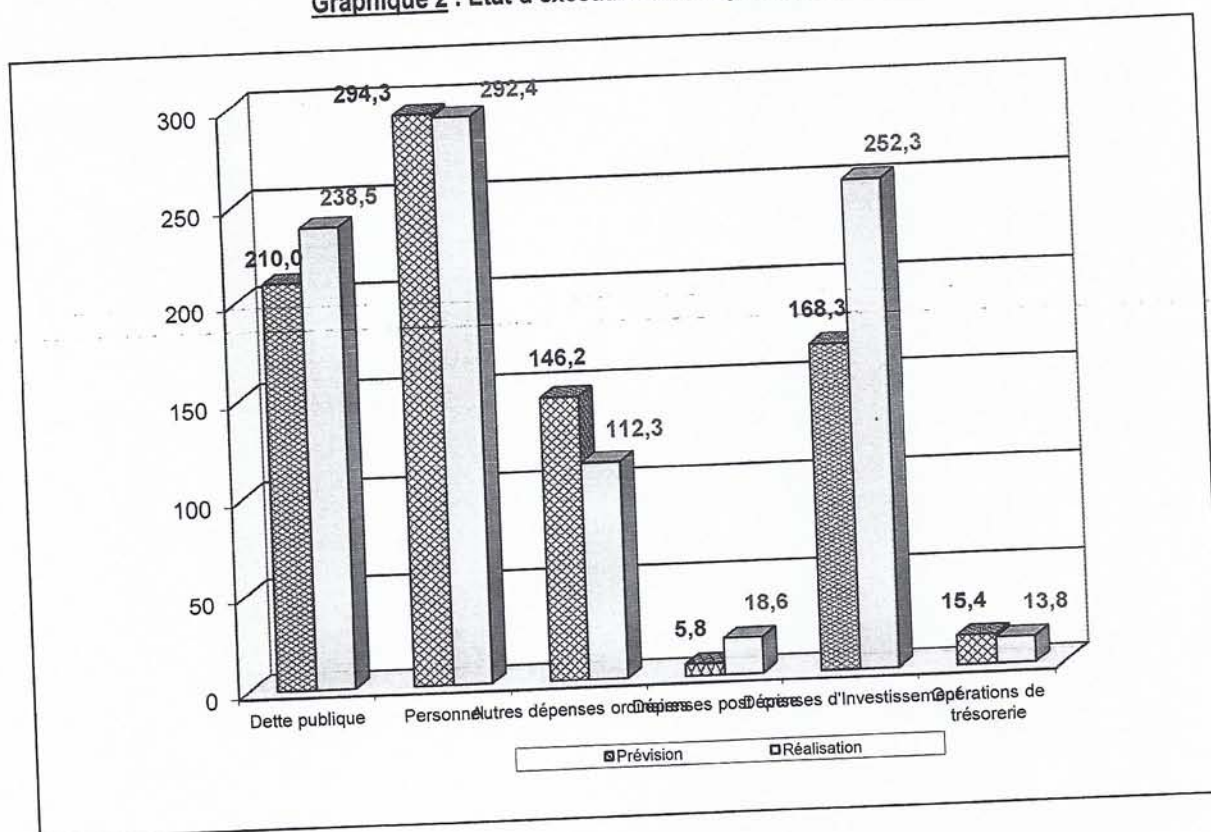
Les dépenses globales effectuées par les services de l'Etat au premier trimestre 2014, s'élèvent à 927,9 milliards contre un objectif de 840 milliards. Elles comprennent 98,5% de dépenses budgétaires et 1,5% d'opérations de trésorerie.

Tableau 2 : Situation des dépenses par type

Montants (en milliards de francs CFA)	Réalisation fin 2013	Fin mars 2014		
		Objectif du programme	Réalisation	Taux réalisation
Dépenses Budgétaires	3 735,7	824,6	914,2	110,9%
Dette publique	972,2	210,0	238,5	113,6%
Dette intérieure	719,1	188,8	216,3	114,6%
Dette extérieure	253,1	21,2	22,2	104,7%
Dépenses ordinaires	1 752,9	440,6	404,8	91,9%
Personnel	1 038,9	294,3	292,4	99,4%
Abonnement	48,1	12,3	7,4	60,4%
Subventions et transferts	325,0	62,6	38,7	61,9%
Autres dépenses de fonctionnement	340,9	71,4	66,2	92,8%
Dépenses de sortie de crise	75,3	5,8	18,6	322,5%
Dépenses financées sur ressources intérieures	68,5	5,8	9,6	166,7%
Dépenses financées par les Bailleurs	6,8	0,0	9,0	
Dépenses d'investissement	935,1	168,3	252,3	149,9%
Investissements financés sur ressources intérieures	618,9	62,7	124,3	198,3%
Investissements financés par emprunts et dons	316,2	105,6	127,9	121,2%
Opérations de trésorerie	113,7	15,4	13,8	89,4%
Remboursement de crédits de TVA	43,2	10,8	10,8	100,0%
Reversement de TVA au secteur électricité	19,5	4,6	3,0	64,8%
Apurement d'arriérés 2010 et antérieurs audités	51,1			
TOTAL DEPENSES	3 849,3	840,0	927,9	110,5%

Source : DGBF-DGTC-P-DGE

Graphique 2 : Etat d'exécution des dépenses à fin mars 2014



Source : DGBF-DGTCP-DGE

2.1.1 Dépenses budgétaires

Prévues à 824,6 milliards, les dépenses budgétaires se sont situées à 914,2 milliards représentant un taux de réalisation de 110,9% des prévisions. Ces dépenses ont été exécutées à 88,5% à travers le Système Intégré de Gestion des Finances Publiques (SIGFiP), 7,6% sous forme d'avances en cours de régularisation et 3,9% d'autres dépenses de trésorerie.

Les dépenses exécutées à travers le SIGFiP se chiffrent à 808,8 milliards. Elles comprennent :

- le service de la dette publique (222,9 milliards) ;
- les dépenses de personnel (278,4 milliards) ;
- les dépenses d'abonnement (7,4 milliards) ;
- les subventions et transferts (24,4 milliards) ;
- les autres dépenses de fonctionnement (20,6 milliards) ;
- les dépenses d'investissement (236,6 milliards) ;
- les dépenses post-crise (18,6 milliards).

Les dépenses exécutées sous forme d'avances de trésorerie et en cours de régularisation s'élèvent à 69,9 milliards et portent sur la solde militaire (14 milliards), les dépenses de fonctionnement (47,6 milliards) et les dépenses d'investissement (8,2 milliards.)

Les opérations de trésorerie adossées à des crédits budgétaires et en cours de régularisation se chiffrent à 35,5 milliards. Elles concernent :

- les échéances de la dette publique (15,7 milliards) constituées essentiellement des règlements d'obligations du trésor (13,1 milliards) sans ordonnancement préalable ;
- la subvention au secteur électricité (12,3 milliards) ;
- le programme d'investissement Fonds d'Entretien Routier (7,5 milliards).

Par grandes natures, l'exécution des dépenses budgétaires se répartit comme suit :

➤ **Service de la dette publique**

Le service de la dette publique prévu à 210 milliards, a été exécuté à hauteur de 238,5 milliards. Il en résulte un dépassement de 28,5 milliards dû principalement à la dette intérieure en raison des engagements par anticipation des échéances à venir, notamment vis-à-vis de PFO (13,9 milliards) et des bons du Trésor (12 milliards), en vue d'assurer les règlements sur base de mandats. Le service de la dette publique exécuté se répartit entre la dette intérieure pour 90,7% et la dette extérieure pour 9,3%.

L'exécution des échéances de **la dette intérieure** s'est établie à 216,3 milliards couvrant essentiellement les bons du Trésor (152,2 milliards), les obligations du Trésor (31,1 milliards) et la dette du groupe PFO (13,9 milliards).

Quant à l'exécution du **service de la dette extérieure**, elle s'est établie à 22,2 milliards contre 21,2 milliards prévus. L'écart de 1 milliard qui se dégage est lié à une anticipation d'engagement de l'échéance du 1er avril de la BADEA (0,2 milliard) et à un niveau d'ordonnancement plus élevé que les paiements effectifs sur certaines échéances en raison de taux de change favorable (0,8 milliard).

Les réalisations comprennent essentiellement les échéances des créanciers multilatéraux (6,4 milliards), du Club de Paris (2,4 milliards), les autres créanciers bilatéraux (5,8 milliards) et les souscriptions au capital de la BAD (6,2 milliards).

➤ **Dépenses de Personnel**

Les dépenses de personnel à fin mars se sont établies à 292,4 milliards. Elles ont été contenues dans l'objectif prévues à 294,3 milliards. Ces dépenses comprennent :

- le salaire des fonctionnaires (197,2 milliards) ;
- la solde de la police (19,8 milliards) ;
- la solde des militaires (34,1 milliards) ;
- les subventions d'équilibre-personnel accordées aux EPN et autres organismes (23,3 milliards) ;
- les salaires du personnel des institutions (10,2 milliards) ;
- les subventions aux charges salariales des collectivités décentralisées (1,6 milliards) ;
- la rémunération du personnel local des ambassades, attachés de défense et autres dépenses de personnel (6,3 milliards).



La sous-consommation de 1,9 milliards s'explique principalement par le report au second trimestre 2014, en raison de la nécessité de procéder à des contrôles administratifs, des arriérés du CAP des Instituteurs des sessions 1988 à 1992, et des arriérés de salaire dus aux membres du corps diplomatique, suite à leur nouveau statut.

➤ **Dépenses d'abonnement**

Les dépenses de consommation d'électricité, d'eau et de téléphone s'élèvent à 7,4 milliards contre 12,3 milliards prévus, soit une sous consommation de 4,9 milliards. Cette sous-consommation s'explique par le retard accusé dans la réception des factures d'eau et de téléphone.

➤ **Subventions et transferts**

Prévus à 60,8 milliards, **les subventions et transferts** ont été exécutés à 38,7 milliards, soit une économie de 23,9 milliards. Ce résultat s'explique en partie par le retard accusé dans les transferts aux collectivités décentralisées et aux Etablissements Publics Nationaux notamment ceux de l'Enseignement Supérieur en raison du réaménagement technique du Gouvernement intervenu au mois de mars 2014. Cette sous-consommation qui s'explique en outre par le retard accusé dans la mise en œuvre de la décision de la bancarisation des bourses sera rattrapé sur les trimestres à venir.

➤ **Autres dépenses de fonctionnement**

Les charges de fonctionnement courant des services sont ressorties à 66,2 milliards correspondant à un taux d'exécution de 92,8% des objectifs à l'instar de l'exécution généralement observée au cours des autres années sur le premier trimestre (93,7% des objectifs à fin mars 2013).

➤ **Dépenses d'investissement**

Les dépenses d'investissement (hors dépenses post-crise) ont été exécutées à hauteur de 252,3 milliards contre un objectif du programme de 168,3 milliards, soit un taux d'exécution de 149,9%. Cette bonne exécution se note aussi bien au niveau du financement intérieur (198,3%) qu'extérieur (121,2%).

Au titre du **financement intérieur**, les dépenses exécutées s'élèvent à 124,3 milliards, avec un dépassement de 61,6 milliards par rapport à l'objectif du programme. Ce niveau de dépenses se justifie par la mise à disposition de crédits au profit du Programme Présidentiel d'Urgence (33,5 milliards) et du projet d'aménagement du barrage hydro-électrique de Soubré (22,2 milliards) dont l'exécution avait été initialement prévue pour le second trimestre. Il est également lié à des dépenses de contingences se rapportant à la participation de l'Etat dans l'augmentation de capital de Air Côte d'Ivoire (5 milliards) et dans celui de la CIPREL (1,5 milliards).

Les dépenses d'investissement exécutées sur financement intérieur, intègrent en outre les crédits mis à la disposition du Programme d'Investissement FER (7,5 milliards). Elles couvrent également le financement du programme d'urgence riz (5 milliards), les travaux de réhabilitation des résidences présidentielles à l'intérieur (3 milliards), le financement de la réforme de la Pharmacie de la Santé Publique (2,4 milliards), du programme Recensement Général de la Population et de l'Habitat (1,4 milliard), l'appui aux projets



jeunes (1,5 milliard), l'électrification de 18 localités sur l'axe Côte d'Ivoire-Libéria (1,8 milliard) et celle de 23 autres localités (1 milliard).

Les projets d'investissement financés sur **ressources extérieures** ont été exécutés à 127,9 milliards contre 105,6 milliards prévus dans le programme. Ils comprennent 73,5 milliards d'emprunts projets et 54,4 milliards de dons projets.

Au titre des **emprunts projets**, il ressort un taux d'exécution de 120% lié à la mise à disposition de la totalité des concours extérieurs sur certains projets notamment la construction du barrage hydro-électrique de Soubré (49,6 milliards contre 9,9 milliards initialement prévus au premier trimestre), le programme de renforcement du secteur électricité en Côte d'Ivoire (10 milliards contre 2 milliards initialement prévus au premier trimestre), la modernisation et l'extension de l'aéroport d'Abidjan (6,4 milliards contre 1,3 milliard initialement prévu au premier trimestre).

Concernant les **dons projets**, le taux d'exécution s'est situé à 122,9% en liaison notamment avec la mise à disposition des crédits du projet de Renaissance des Infrastructures en Côte d'Ivoire (25 milliards contre 5 milliards initialement prévus au premier trimestre), du projet d'urgence de réhabilitation du secteur de l'électricité (7 milliards contre 1,4 milliard initialement prévu au premier trimestre), l'appui à la réforme et la modernisation du système judiciaire et pénitentiaire (3,1 milliards contre 0,6 milliard initialement prévu au premier trimestre), du projet d'urgence d'appui à l'éducation de base (5 milliards contre 1 milliard initialement prévu au premier trimestre) ainsi que du projet de création d'emploi jeunes et de développement des compétences (5 milliards contre 1 milliard initialement prévu au premier trimestre).

➤ Dépenses post- crise

Les dépenses effectuées dans le cadre des actions post-crise se sont chiffrées à 18,6 milliards contre 5,8 milliards prévus. Le dépassement de 12,9 milliards qui se dégage est lié principalement aux financements des activités du Programme d'Assistance Post-Crise (9,1 milliards) prévu initialement pour le second trimestre 2014.

Ces dépenses ont porté également sur les activités de l'Autorité de Désarmement, Démobilisation et de Réintégration (5,6 milliards) et du Conseil National de Sécurité (2,5 milliards) pour répondre à l'impératif de normalisation rapide de la situation sécuritaire sur toute l'étendue du territoire.

En outre, elles ont permis de couvrir une partie des passifs vis-à-vis de l'opérateur technique de l'identification SAGEM (1,5 milliard).

2.1.2 Dépenses de trésorerie

En dehors des opérations budgétaires, des dépenses de trésorerie ont été effectuées pour un montant de 13,8 milliards. Elles concernent le remboursement de crédits de TVA (10,8 milliards) et le reversement de recettes de TVA au secteur de l'électricité (3 milliards).



2.2 Analyse des dépenses d'investissement au regard de la capacité d'absorption des services

Les dépenses d'investissement (hors dépenses post-crise) exécutées à fin mars 2014, se sont chiffrées à 252,3 milliards correspondant à un taux d'exécution de 20,5% des dotations annuelles. Ce taux est en deçà de l'objectif de 25%, mais largement supérieur au rythme d'exécution à cette même période en 2013 qui n'était que de 11,2%.

Tableau 3 : Situation d'exécution des dépenses d'investissement (hors dépenses post crise) par Ministère et Institutions à fin mars 2014

Ministères/Institutions	Dotations 2014 (budget actuel)	Exécution fin mars 2014	Taux d'exécution fin mars 2014
15 Ministère d'Etat, Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité	20 117 979 427	0	0,0%
33 Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique	32 523 631 959	0	0,0%
39 Ministère du Tourisme	1 050 889 305	0	0,0%
42 Ministère de la Solidarité, de la Famille, de la Femme et de l'Enfant	2 526 300 000	0	0,0%
60 Ministère de l'Intégration Africaine et des Ivoiriens de l'Extérieur	500 000 000	0	0,0%
31 Ministère des Eaux et Forêts	2 961 681 100	8 000 000	0,3%
35 Ministère de la Culture et de la Francophonie	5 397 000 000	122 131 756	2,3%
51 Ministère des Ressources Animales et Halieutiques	3 661 753 235	112 208 273	3,1%
48 Ministère des Postes et des Technologies de l'Information et de Communication	11 631 749 000	600 000 000	5,2%
25 Ministère d'Etat, Ministère des Affaires Etrangères	10 000 000 000	652 000 000	6,5%
28 Ministère de l'Environnement, de la Salubrité Urbaine et du Développement Durable	7 850 968 352	627 799 824	8,0%
24 Ministère de la Santé et de la Lutte contre le sida	84 440 967 167	6 807 805 436	8,1%
16 Ministère de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative	1 142 014 277	108 000 000	9,5%
22 Ministère de l'Education Nationale et de l'Enseignement Technique	53 902 459 567	6 335 783 801	11,8%
26 Ministère délégué auprès du Président de la République, charge de la Défense	7 818 110 979	994 172 870	12,7%
21 Ministère des Infrastructures Economiques	339 646 584 377	44 978 430 119	13,2%
38 Ministère de l'Industrie et des Mines	4 834 877 918	699 721 726	14,5%
30 Ministère auprès du Premier Ministre chargé du Budget	279 417 818 157	42 730 657 000	15,3%
19 Ministère de la Construction, du Logement, de l'Assainissement et de l'Urbanisme	19 469 586 070	3 242 482 520	16,7%
17 Ministère de la Justice, des Droits de l'Homme et des Libertés Publiques	18 552 000 000	3 153 803 509	17,0%
18 Ministère de l'Agriculture	103 726 734 935	19 161 138 177	18,5%
74 Ministère d'Etat, Ministère de l'Emploi, des Affaires Sociales et de la Formation Professionnelle	26 468 394 777	5 688 045 859	21,5%
06 Primature & Service Rattachés	10 487 625 483	2 316 154 303	22,1%
27 Ministère de la Communication	966 147 571	214 036 893	22,2%
02 Présidence de la République	13 275 000 000	3 275 000 000	24,7%
12 Ministère auprès du Premier Ministre chargé de l'Economie et des Finances	2 734 950 000	927 700 000	33,9%
20 Ministère d'Etat, Ministère du Plan et du Développement	10 583 534 492	3 683 390 000	34,8%
37 Ministère du Commerce, de l'Artisanat et de la Promotion des PME	1 869 520 000	872 920 000	46,7%
29 Ministère de la Promotion de la Jeunesse, des Sports et Loisirs	3 795 073 503	1 794 173 503	47,3%
40 Ministère des Transports	15 638 233 365	7 453 630 000	47,7%
14 Ministère du Pétrole et de l'Energie	131 069 229 292	93 534 000 000	71,4%
08 Médiature	86 699 093	79 472 603	91,7%
01 Représentation Nationale	1 000 000 000	1 000 000 000	100,0%
11 Commission Electorale Indépendante	1 000 000 000	1 000 000 000	100,0%
47 Cour Suprême	50 000 000	50 000 000	100,0%
68 Parquet Général	50 000 000	50 000 000	100,0%
Total	1 230 247 513 401	252 272 658 172	20,5%

Source : DGBF

L'analyse détaillée de l'exécution de ces dépenses selon la capacité d'absorption des Ministères et Institutions se présente comme suit :

- ❖ Les Ministères et Institutions ayant enregistré moins de 25% du taux de consommation de leurs crédits d'investissement, sont au nombre de vingt cinq (25) parmi lesquels cinq (5) ministères n'ont pas encore démarré l'exécution de leurs dépenses d'investissement. Ces ministères ont en leur sein plusieurs projets d'envergure, qui n'ont pas encore démarré, tels que la construction des nouvelles universités, la réhabilitation des Universités et CROU ainsi que des projets ayant un faible niveau d'exécution qui se situe en moyenne à 13,3%. Il s'agit notamment des projets inscrits au titre du C2D programmés à partir du deuxième trimestre ainsi que les projets l'exploitation de champs captant de Bonoua et Songon.
- ❖ Les Ministères et Institutions ayant enregistré un taux de consommation de crédits supérieur ou égal à 25% de leurs dotations annuelles sont au nombre de onze (11). Au sein de ces ministères, certains projets enregistrent un niveau de réalisation au delà des 50% de l'objectif annuel. Il s'agit notamment, de l'aménagement du barrage hydroélectrique de Soubré, du projet d'urgence de réhabilitation du secteur électricité, du projet de réhabilitation et de l'équipement de l'Assemblée Nationale et la réhabilitation des Bâtiments de la Médiature.
- ❖ En vue d'évaluer la capacité d'absorption réelle de certains ministères, leurs dotations ont été ajustées en déduisant les crédits inscrits au titre des projets qui ne s'exécutent pas à travers le SIGFiP, notamment les dons.

Ainsi, les dotations de certains Ministères comme le Ministère des Ressources Animales et Halieutiques, de l'Industrie et des Mines, de l'Agriculture ainsi que du Ministère d'Etat, Ministère de l'Emploi, des Affaires Sociales et de la Formation Professionnelle, ont été ajustées à la baisse respectivement de 0,3 milliard, 2,4 milliards, 17,1 milliards et 0,5 milliard.

Par ailleurs, la dotation du Ministère auprès du Premier ministre, chargé du budget a été ajustée des provisions pour dépenses d'investissement.

Tableau 3b : Tableau de révision des capacités d'absorption de certains ministères

MINISTERES	AVANT AJUSTEMENT			APRES AJUSTEMENT		
	Dotation SIGFiP (budget actuel)	Exécution	Taux d'exécution	Dotation SIGFiP Ajustée	Exécution	Taux d'exécution Ajusté
51 Ministère des Ressources Animales et Halieutiques	3 661 753 235	112 208 273	3,1%	3 383 163 235	112 208 273	3,3%
38 Ministère de l'Industrie et des Mines	4 834 877 918	699 721 726	14,5%	2 456 877 918	699 721 726	28,5%
18 Ministère de l'Agriculture	103 726 734 935	19 161 138 177	18,5%	86 647 334 935	19 161 138 177	22,1%
74 Ministère d'Etat, Ministère de l'Emploi, des Affaires Sociales et de la Formation Professionnelle	26 468 394 777	5 688 045 859	21,5%	25 982 794 777	5 688 045 859	21,9%
30 Ministère auprès du Premier Ministre chargé du Budget	279 417 818 157	42 730 657 000	15,3%	205 643 191 679	42 730 657 000	20,8%

3.1 Analyse des dépenses par grandes fonctions

Les dépenses du budget de l'Etat exécutées au premier trimestre 2014, se répartissent selon les fonctions principales comme suit :

Tableau 4 : Etat d'exécution des dépenses par grandes fonctions à fin mars 2014

(données en milliards de F CFA)

Natures de Dépense	Prévisions (Budget actuel)	%	Exécution				
			Fin mars 2014				
			SIGFiP	Avances	Opération de trésorerie	TOTAL	%
Service de dette publique	1047,9	24,7%	222,8		15,7	238,5	25,7%
Services généraux des administrations publiques	650,2	15,3%	100,7	49,6	23,1	166,0	17,9%
<i>Dont - Institutions</i>	115,0		24,5			24,5	
- Services Economiques et Financiers	181,7		18,6	13,2		26,8	
- Autres Services Généraux	353,5		57,7	41,4	23,1	114,7	
Enseignement, Formation et Recherche	867,0	20,4%	147,7			147,7	15,9%
Santé	256,9	6,0%	54,5			54,5	5,9%
Affaires Économiques	235,7	5,5%	42,6			42,6	4,6%
Défense, ordre et sécurité	401,7	9,5%	60,8	20,2		81,0	8,7%
Logement et Equipements Collectifs	642,7	15,1%	153,2		10,5	163,7	17,6%
Autres Secteurs (Protection de l'environnement, Loisirs, Culture et Culte)	146,2	3,4%	33,9			33,9	3,7%
TOTAL GENERAL	4 248,3	100%	816,3	69,9	49,3	927,9	100%

Le **service de la dette publique** a été exécuté à hauteur de 238,5 milliards comprenant 216,3 milliards de dette intérieure et 22,2 milliards de dette extérieure. ce service représente 25,6% des dépenses exécutées au premier trimestre.

Les dépenses des **services généraux des administrations publiques** s'élèvent à 166 milliards, soit 17,9% des dépenses exécutées. Elles intègrent 24,5 milliards pour les opérations menées par les **Institutions**, 26,8 milliards au titre des services économiques et financiers et 114,7 milliards pour les autres services généraux. Au niveau du secteur de la **formation, de l'enseignement et de la recherche**, les dépenses se sont établies à 147,7 milliards. Ce montant intègre toutes les dépenses en faveur du secteur Education-Formation (Enseignement, Formation et Recherche) indépendamment des ministères qui les exécutent. Ces dépenses couvrent les activités des secteurs de l'enseignement préscolaire et primaire (126,0 milliards), de l'enseignement secondaire (3,4 milliards), de l'enseignement technique et de la formation professionnelle (9,9 milliards) ainsi que de l'enseignement supérieur (3,9 milliards). Les dépenses dans ce secteur représentent 15,9% des dépenses exécutées à fin mars 2014.

Les dépenses du secteur de la **santé** s'élèvent à 54,5 milliards et représentent 5,9% des dépenses totales exécutées. Ce montant prend en compte les dépenses effectuées par les CHU, les CHR et les Centres de Santé Spécialisés notamment les



achats de médicaments et l'acquisition d'équipements médicaux. Il comprend également les dépenses liées à la formation.

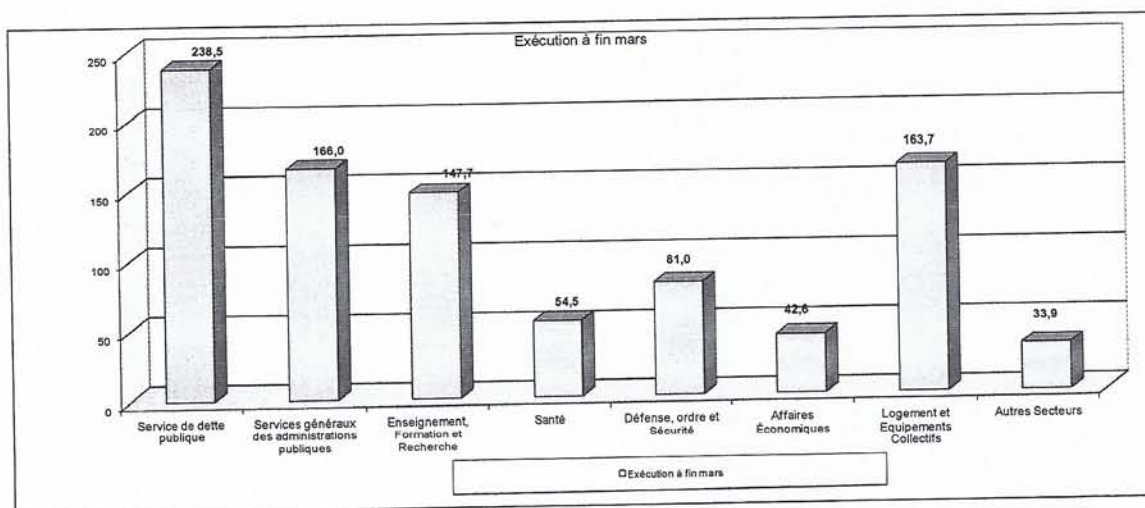
Les dépenses exécutées dans le secteur **des affaires économiques** s'élèvent à 42,6 milliards (4,6% des dépenses exécutées). Ces dépenses se rapportent aux activités de promotion des ressources halieutiques et au développement de l'agriculture (21,8 milliards), des transports et des télécommunications (11,5 milliards). Elles comprennent également le soutien aux activités industrielles et les dépenses relatives aux autres activités économiques telles que le commerce, l'hôtellerie et l'artisanat (9,1 milliards).

Les dépenses des services chargés de la **défense** du territoire, du renforcement de la **sécurité et des affaires judiciaires et pénitentiaires**, se sont établies à 81 milliards représentant 8,7% des dépenses globales exécutées. Elles concernent notamment les activités des services des armées (9,9 milliards), de la gendarmerie (7,2 milliards), de la police (22,4 milliards) et des services judiciaires (10,8 milliards).

Les dépenses effectuées pour l'**équipement en infrastructures, la construction et la réhabilitation de bâtiments administratifs**, se chiffrent à 163,7 milliards (17,6% des dépenses totales). Elles concernent notamment les opérations liées à l'électrification (104,2 milliards), à l'amélioration des infrastructures routières (6,2 milliards) et la politique de promotion des logements (2,2 milliards).

Les dépenses réalisées par les autres secteurs (**protection de l'environnement, protection sociale, loisirs, culture et culte**) s'établissent à 33,9 milliards, soit 3,7% des dépenses globales.

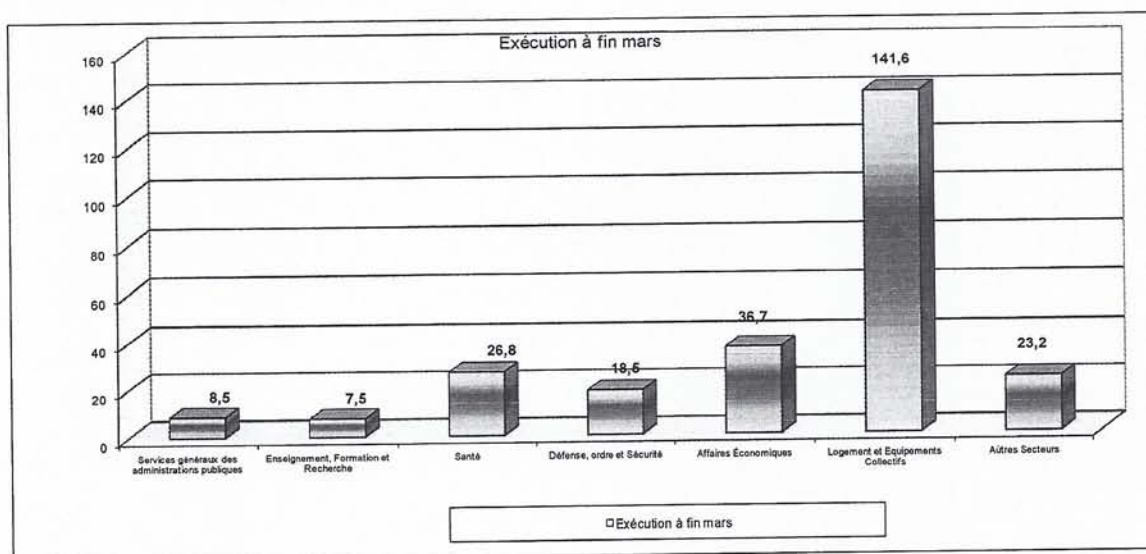
Graphique 3 : Répartition des dépenses par grandes fonctions à fin mars 2014



Source : SIGFiP-DGBF-DGTCP

S'agissant spécifiquement des **dépenses d'investissement (262,8 milliards dont 10,6 milliards liés à la sortie de crise)**, elles ont concerné principalement les logements et équipements collectifs (141,6 milliards), les services généraux des administrations publiques (8,5 milliards), les affaires économiques (36,7 milliards), la santé (26,8) et l'enseignement, la formation et la recherche (7,5 milliards).

Graphique 4 : Répartition des dépenses d'investissement par grandes fonctions à fin mars 2014



Source : SIGFiP-DGBF-DGTCP

3.2 Analyse des dépenses pro pauvres

Les dépenses exécutées dans le cadre des actions de lutte contre la pauvreté et la réduction des disparités sociales se sont établies à la fin du premier trimestre de 2014 à 300,4 milliards pour un objectif planché de 259,4 milliards, soit un taux d'exécution de 115,8%.

Ce résultat traduit la détermination du Gouvernement à renforcer les actions en faveur des couches les plus défavorisées de la population par le suivi régulier de l'exécution effective des dépenses y afférentes.

Tableau 5 : Etat d'exécution des dépenses pro-pauvres à fin mars 2014

	2013	2014		
	Réalisation	Objectif annuel	Objectif mars	Réalisation
01 Agriculture et développement rural	81,7	81,9	16,1	20,3
02 Ressources Halieutiques et Production Animale	7,5	8	1,5	1,4
03 Education	756,3	836,3	151	156
04 Santé	197,9	267,4	46,3	54,8
05 Eau et Assainissement	118,4	82,1	8,6	20,1
06 Energie	25,5	30,1	2,4	3,3
07 Routes et ouvrages d'art	80,2	112,7	20,8	35,3
08 Affaires Sociales	24,3	22,4	4,8	4,6
09 Décentralisation	34,5	60	6,1	4,0
10 Reconstructions et réhabilitations	2,9	10,4	0,7	0
11 Autres domaines de lutte contre la pauvreté	7,9	10,5	1,1	0,7
TOTAL	1 337,7	1 521,8	259,4	300,4

Source : SIGFiP-DGBF-DGTCF



3.2.1 Agriculture, développement rural, ressources halieutiques et production animale

Les activités menées au sein de ces secteurs ont occasionné des dépenses d'un montant de 21,7 milliards dont 20,3 milliards au titre de l'agriculture et du développement rural et 1,4 milliard au niveau des ressources halieutiques et de la production animale.

Les dépenses du secteur Agriculture et développement rural se rapportent aux dépenses de l'administration générale (5,9 milliards), aux programmes de développement et de promotion de l'agriculture (2,4 milliards). Elles concernent également les actions de formation et d'encadrement du monde agricole avec l'appui de l'ANADER (4,5 milliards) ainsi que les activités du programme d'aménagement hydro-agricole (7,5 milliards).

Les dépenses effectuées dans le domaine des ressources halieutiques et de la production animale, couvrent les charges d'administration générale notamment les actions de formation et d'encadrement (1,1 milliard), l'appui à l'élevage et la production laitière (0,2 milliard) et les dépenses en rapport avec la pêche et l'aquaculture.

3.2.2 Education

Les dépenses exécutées dans le secteur formation, enseignement et recherche se sont situées à 156 milliards y compris les charges salariales pour un montant de 140,8 milliards. Il s'agit ici des dépenses de lutte contre la pauvreté dans le domaine de l'Education et de la Formation qui excluent notamment les dépenses des cabinets ministériels considérées comme non pro-pauvres.

Ces dépenses se rapportent aux activités de l'administration générale (3,4 milliards), à l'enseignement préscolaire et primaire (126 milliards), à l'enseignement secondaire général technique et professionnel (11,3 milliards) ainsi qu'à l'enseignement supérieur et à la recherche scientifique (15,3 milliards).

3.2.3 Santé

Les dépenses exécutées dans le domaine de la santé, y compris les dépenses de personnel, s'élèvent à 54,8 milliards dont 20 milliards au titre du Programme Présidentiel d'Urgence.

Ces dépenses intègrent, les frais de fonctionnement de l'administration générale pour 17,8 milliards et les actions de renforcement du système de santé primaire pour 6,5 milliards.

Les dépenses au profit des Centres Hospitaliers Universitaires et des institutions spécialisés se sont établies à 10,4 milliards.

Les dépenses du secteur de la santé ont concerné également la politique de lutte contre le VIH/SIDA qui a bénéficié de 0,1 milliard.

3.2.4 Eau, assainissement et électricité

Les dépenses destinées à faciliter l'accès à l'eau, à améliorer l'assainissement et l'accès à l'électricité sont globalement exécutées à hauteur de 23,4 milliards.



Les actions de renforcement de l'accès des populations à l'eau potable et l'assainissement ainsi que de protection de l'environnement, ont occasionné des dépenses d'un montant de 6,6 milliards. Ces actions ont été renforcées par celles effectuées dans le cadre du Programme Présidentiel d'Urgence à hauteur de 13,5 milliards en matière de salubrité et d'assainissement.

Le renforcement de l'accessibilité des populations à l'électricité ont induit des dépenses d'un montant de 3,3 milliards notamment, dans le cadre du projet d'électrification de 18 localités sur l'axe Côte d'Ivoire-Libéria et le projet d'électrification de 23 localités chefs lieux de Sous-préfecture.

3.2.5 Infrastructures

Les dépenses consacrées à l'amélioration des infrastructures routières et à la construction d'ouvrages d'art ont été exécutées à hauteur de 35,3 milliards. Ces dépenses ont concernées principalement :

- le projet de renaissance des infrastructures de Côte d'Ivoire (28,8 milliards dont 25 milliards de financement extérieur) ;
- l'entretien des pistes rurales (2,7 milliards) ;
- la construction d'ouvrage d'art (1,3 milliard).

3.2.6 Affaires sociales

Les dépenses effectuées au titre des affaires sociales se sont situées à 4,6 milliards dont 4,1 milliards au titre des charges de l'administration générale. Elles prennent également en compte la formation du personnel d'appui et des femmes, le fonctionnement des orphelinats, pouponnières et centres sociaux ainsi que la prise en charge des indigents et des victimes de guerre.

3.2.7 Décentralisation

Les subventions faites au profit des collectivités décentralisées pour le financement de leurs activités dans les différents domaines de compétences hormis celles liées aux secteurs éducation, santé et agriculture se chiffrent à 4 milliards.

3.2.8 Reconstruction, réhabilitation et autres domaines de lutte contre la pauvreté

Les dépenses effectuées dans les autres domaines de la lutte contre la pauvreté se sont chiffrées à 0,7 milliard. Elles portent sur la promotion et l'insertion des jeunes (0,5 milliard) et sur le développement du tourisme et de l'artisanat (0,2 milliard).

III- ANALYSE DES PAIEMENTS EFFECTUES ¹

L'analyse des paiements effectués par les comptables publics se résumant comme suit :

Tableau 6 : Etat des paiements effectués par les comptables par natures de dépenses fin mars 2014

	Prévisions annuelles	Exécution budgétaire	Paiements (*)
1 Dette Publique	1047,9	238,5	210,0
Dette intérieure	722,0	216,3	188,8
Dette extérieure	325,9	22,2	21,2
2 Dépenses Ordinaires	1932,6	428,5	407,4
Personnel	1186,2	292,8	292,8
Subventions et transferts	329,2	38,7	38,0
Autre dépenses ordinaires	417,3	97,1	76,6
3 Dépenses d'investissement	1258,8	260,9	80,9
Dons	230,7	63,4	8,3
Emprunts	306,5	73,5	16,4
Trésor	721,7	124,0	56,2
4 Comptes Spéciaux du Trésor	9,1	0,0	0,0
TOTAL GENERAL	4248,3	927,9	698,3

Source : DGBF-DGTCF

3.1 Au titre de la dette publique

Les règlements des échéances de la dette publique se sont chiffrés à 210 milliards. Ils comprennent 188,8 milliards au titre de la dette intérieure dont 168,6 milliards de remboursement de capital et 20,2 milliards d'intérêts. Les règlements sur la dette extérieure se chiffrent à 21,2 milliards dont 16,2 milliards de remboursement de capital et 4,8 milliards d'intérêts.

3.2 Au titre des dépenses de personnel

Au terme de la gestion, les dépenses de salaire mises en règlement se sont établies à 292,4 milliards.

3.3 Au titre des transferts et subventions de l'Etat

Les dépenses de transferts et subventions au profit des organismes publics et certaines catégories de ménages ont été mises en règlement par les comptables publics à hauteur 38 milliards comprenant les subventions aux écoles privées, aux

¹ Les paiements correspondent aux mandats mis en règlement au Trésor et les opérations de trésorerie effectuées en dehors du SIGFiP



établissements publics nationaux, aux collectivités décentralisées et les transferts aux représentations à l'étranger, au titre des bourses etc.

3.4 Au titre des autres charges de fonctionnement

Les charges de fonctionnement (y compris les dépenses d'abonnement) ont été mises en règlement à hauteur de 76,6 milliards dont 17,2 milliards sur les mandats pris en charge, 45,6 d'avances et 13,7 milliards au titre des opérations de trésorerie. Les opérations de trésorerie concernent essentiellement les remboursements de crédits de TVA et les reversements de la TVA au secteur électricité pour respectivement 10,8 milliards et 2,9 milliards.

3.5 Au titre des dépenses d'investissement

Les dépenses mises en règlement au titre des projets d'investissement se sont chiffrées à 80,9 milliards dont 56,2 milliards sur les dépenses financées par les ressources intérieures.

IV- REALISATION DES REPERES QUANTITATIFS DU PROGRAMME ECONOMIQUE ET FINANCIER

Le tableau ci-dessous présente les repères quantitatifs budgétaires du Programme Economique et Financier appuyé par la Facilité Elargie de Crédit.

Tableau 7 : Evolution des repères quantitatifs budgétaires du Programme Economique et Financier appuyé par la Facilité Elargie de Crédit (FEC) à fin mars 2014

Données en milliards	Fin mars 2014		Fin juin 2014	Fin septembre 2014	Fin décembre 2014
Repères indicatifs	Objectif	Réalisation	Objectif	Objectif	Objectif
Plafond sur les dépenses par procédures d'avances	19,8	19,1	50,1	79,9	115,2
Plancher sur les dépenses pro-pauvres	259,4	300,4	676,7	1 022,3	1 517,7

Source : DGBF

4.1 Plafond sur les dépenses par procédures d'avances

Ce critère, conformément au programme économique et financier, concerne le niveau total des avances consenties hors celles liées aux charges de personnel, au service de la dette publique et aux régies d'avances. A fin mars 2014, le niveau de ces avances s'est situé à 19,1 milliards, en dessous du plafond fixé à 19,8 milliards.

4.2 Plancher sur les dépenses pro-pauvres

A fin mars 2014, le niveau des dépenses pro-pauvres est estimé à 300,4 milliards pour un objectif plancher attendu à 259,4 milliards. Ces dépenses enregistrent un taux d'exécution de 115,8%.



CONCLUSION

L'exécution budgétaire au premier trimestre 2014 affiche un résultat satisfaisant au regard de la performance observée dans la mobilisation des ressources intérieures et extérieures et de l'exécution maîtrisée des dépenses publiques.

En effet, la bonne tendance observée au niveau de la mobilisation des ressources intérieures et extérieures, laissent espérer que les objectifs annuels sont à notre portée.

En ce qui concerne les dépenses, la mise en place du plan d'engagement des dépenses soutenu par le plan détaillé de passation des marchés devrait contribuer à une rationalisation des charges de fonctionnement des services et à l'amélioration du taux d'exécution des dépenses d'investissement.

Le Gouvernement entend maintenir, sur le reste de l'année, cette dynamique dans la mobilisation des ressources et la poursuite des mesures de rationalisation des dépenses publiques en mettant un accent particulier sur l'exécution des projets d'investissement.

Telle est l'économie de la présente communication relative à l'exécution budgétaire en fin de gestion, soumise à l'adoption du Conseil des Ministres.

LE MINISTRE AUPRES DU PREMIER MINISTRE,
CHARGE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES



Nialé KABA

LE MINISTRE AUPRES DU PREMIER MINISTRE,
CHARGE DU BUDGET

Abdourahmane CISSE